RÉPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Montrond le Château (Doubs)

Séance du Conseil Municipal
Du mercredi 16 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le seize avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Mme LIME Angèle, Maire

Etaient présents : Mmes BEFFY Stéphanie, GIRARDET Fabienne, PIGUET Colette, LIME Angèle, Mrs BILLAMBOZ Jean-Xavier, COQUIARD Vincent, LIDOINE Xavier, LOPES Guillaume, PERRIN Pascal, PIGUET Aurélien.

Absent(e)(s) excusé(e)(s): STEHLY Audrey, GAILLARD Alexandre
Absent(e)(s) : Néant
Délégation de pouvoir : STEHLY Audrey à LIME Angèle, GAILLARD Alexandre à BILLAMBOZ Jean-Xavier

Secrétaire de séance : BILLAMBOZ Jean-Xavier

ORDRE DU JOUR

1° PRÉSENTATION DE L'AUDIT ÉNERGÈTIQUE de la mairie, école et salle polyvalente
2° URBANISME
- Point sur les dernières autorisations accordées

3° FINANCES : Taux de la fiscalité 2025
4° BILAN ENS 2024 + programmation
5° PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
6° POINTS DIVERS
- Organisation fête médiévale : suite réunion du 02/04/2025
- Pt d'avancement Habitat partagé pour les Séniors
- Demande de M. GIRARDIER Jean-Paul pour occuper la salle polyvalente
- Demande de M. LAITHIER Gabriel cérémonie du 18 juin 2025

Le compte rendu de la dernière séance est lu et adopté.

Mme le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant :
- La suppression et création de poste
- La carte Avantages Jeunes saison 2025-2026
- Le demande de subvention de l'association les Resto du Cœur

Demandes acceptées à l'unanimité

1° PRÉSENTATION DE L'AUDIT ÉNERGÈTIQUE de la mairie, école et salle polyvalente

Dans le cadre de la transition énergétique, la commune de Montrond-le-Château souhaite améliorer et pérenniser son patrimoine immobilier, en améliorant le confort des usagers, tout en réduisant les consommations énergétiques des bâtiments.

Le bureau d'études MODD, 8 route d'Asnans à 39120 Chaussin a été mandaté afin de réaliser l'audit énergétique permettant d'établir un état des lieux du bâtiment constitué de la mairie/école/salle polyvalente.

M. Jérôme BULLIER présente aux conseillers l'audit énergétique qui prévoit 3 scenarii de travaux de rénovation énergétique. Il conseille au conseil municipal de privilégier le scénario 1 qui présente un retour sur investissement de moins de 6 ans. Le montant des travaux est estimé à 76 000 € HT correspondant à l'isolation des planchers, l'installation d'une VMC double flux et le changement de l'éclairage du bâtiment. Mme le Maire va se renseigner sur les aides envisageables pour des travaux à réaliser en 2026.

2° URBANISME

- Point sur les dernières autorisations accordées

Permis de construire :

- LIDOINE Daniel – 13 route de Malbrans : garage accolé à l'habitation existante dont la toiture formera une terrasse
- SCI l'Union Immobilière - 10 bis rue de l'Eglise : modification dimensions de la piscine

Déclaration préalable de travaux :

- GOGNEAU Liliane – 3 rue de la Fromagerie : réfection de la toiture.

3° FINANCES : Taux de la fiscalité 2025

Mme le Maire explique qu'il est nécessaire de délibérer pour adopter les taux de la fiscalité 2025.
Elle rappelle les taux de 2024 s'élevant à 28,83 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et 21,97% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) et 17,60 % pour la taxe d'habitation.

Mme le Maire propose d'acter par la présente délibération les taux suivants identiques à 2024 :

	Taux commune
Taxe foncière propriétés bâties (TFPB)	28,83 %
Taxe foncière propriétés non bâties (TFNB)	21,97 %
Taxe d'habitation	17,60 %

Le Conseil Municipal, par 12 voix pour, vote les taux de la fiscalité de 2025 mentionnés ci-dessus.

4° BILAN ENS 2024

Deux journées de chantier ont été programmées en 2024 avec le lycée François-Xavier de Besançon. Elles ont eu lieu les 28 novembre et le 13 décembre.

Fin 2024, l'ENS de la Motte du château accueille 0,5 ha de pelouse marneuse en bon état de conservation. Grâce à la mise en place, en 2022, d'un pâturage adapté, le maintien de l'ouverture de ce milieu remarquable est aujourd'hui assuré.

Les Chantiers Départementaux pour l'Emploi d'Insertion (CDEI) sont intervenus les 14 et 15 octobre afin d'assurer l'ouverture du point de vue de la vierge sur le plateau de Montrond. La végétation, ayant repris ses droits dans ce secteur très accidentée, a été coupée et évacuée.

A la demande de la commune, un travail d'entretien (fauche de la végétation entre les plants) a été réalisé par le CFPPA de Châteaufarine. Des élèves de l'école de Montrond-le-Château ont été associés pour l'occasion.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi seront inscrits au budget, chapitre 012, article 6413. Il s'agit de l'emploi de secrétaire de mairie revalorisé en catégorie B, suite à l'évolution législative concernant les emplois de secrétaire de mairie.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents, à 12 voix pour.

5° BILAN ENS 2024

Deux journées de chantier ont été programmées en 2024 avec le lycée François-Xavier de Besançon. Elles ont eu lieu les 28 novembre et le 13 décembre.

Fin 2024, l'ENS de la Motte du château accueille 0,5 ha de pelouse marneuse en bon état de conservation. Grâce à la mise en place, en 2022, d'un pâturage adapté, le maintien de l'ouverture de ce milieu remarquable est aujourd'hui assuré.

Les Chantiers départementaux pour l'emploi d'insertion (CDEI) sont intervenus les 14 et 15 octobre afin d'assurer l'ouverture du point de vue de la vierge sur le plateau de Montrond. La végétation, ayant repris ses droits dans ce secteur très accidentée, a été coupée et évacuée.

A la demande de la commune, un travail d'entretien (fauche de la végétation entre les plants) a été réalisé par le CFPPA de Châteaufarine. Des élèves de l'école de Montrond-le-Château ont été associés pour l'occasion.

Le cahier des charges pour la mise en place du pâturage a été actualisé (annexe 1) par le CEN Franche-Comté et remis à E. Fourquet, propriétaire du troupeau. Le pâturage a été réalisé, comme convenu, sur l'ensemble des milieux ouverts de l'ENS, esplanade du château y compris. Le troupeau, composé cette année de 15 moutons (race souche Soay), a été cloisonné sur 5 parcs sur une surface totale de 0,96 ha dont 0,58 ha en pelouse marneuse. La durée totale du pâturage a été de 163 jours minimum, dont 43 jours en pelouse marneuse. Le mode de pâturage extensif permet un entretien de la pelouse marneuse correspondant à la fois aux attentes de la commune et du CEN Franche-Comté.
Le pâturage mené sur l'esplanade du château (pelouse mésotrophe) est avant tout à vocation pédagogique et paysagère. Cela permet en effet d'accueillir les visiteurs et de leur permettre d'observer les ruines du château de l'intérieur dans de bonnes conditions. L'entretien de ce secteur permet également à API 25, entreprise d'insertion, de travailler plus facilement à la consolidation des ruines.

Dans le cadre du dispositif « Sur la piste des espaces naturels sensibles », une intervention à destination des classes de CE2 et CM1/CM2 de l'école intercommunale de la Haute-Vallée de la Loue (Mouthier-Haute-Pierre, Lods, Vuillafans et Montgesoye) a eu lieu les 12 avril ainsi que le 14 mai pour les classes de CE1 et de CE2 de l'école Saint-Exupéry de Grandfontaine (40 élèves).

Enfin, dans le cadre du dispositif « J'agis pour mon territoire », la classe de CM1/CM2 de Montrond-le-Château s'est rendu sur le site le 14 octobre et le 5 novembre pour découvrir l'ENS mais aussi participer à un mini chantier de gestion de la pelouse marneuse.

Le chantier programmé en 2023 n'ayant pu avoir lieu, il avait été décidé de le repousser en 2024. Il s'est déroulé le 21 septembre. Les travaux suivants ont été réalisés : la coupe des refus sur l'esplanade.
L'exportation d'une pile de pins sylvestres entassés sur le parc 3 et le défrichement de la mare forestière et des abords du sentier pédestre menant à l'esplanade. Près d'une quinzaine d'habitants du village et un adhérent du CEN Franche-Comté étaient présents durant cette matinée très conviviale.

6° CARTES AVANTAGES JEUNES : saison 2025-2026

Mme le Maire explique que la Municipalité a été destinataire d'une proposition de « Info Jeunes Bourgogne Franche-Comté » de vendre ou offrir la carte Avantage jeunes pour l'année 2025-2026.

Les jeunes intéressés devront se faire connaître en mairie en juin afin de commander le nombre de cartes nécessaires au prix de 9 euros la carte.

Le conseil municipal, **par 12 voix pour**, propose d'offrir la carte aux jeunes habitant de la commune âgés de 11 ans à 18 ans

7° PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE : dossier reporté au prochain conseil

8° **ATTRIBUTION DE SUBVENTION** : association Les Resto du Cœur

Mme le Maire explique avoir reçu une demande d'aide financière de la part de l'association Les Resto du Cœur.

Après débats, le conseil municipal, par 12 voix pour, attribue une aide financière d'un montant de deux cents euros (200 €) à l'association Les Resto du Cœur.

9° POINTS DIVERS

- **Organisation fête médiévale** : une réunion a eu lieu le 02/04/2025 avec les associations du village souhaitant participer à la fête médiévale (VTT, K10K, Art Floral et Centre Equestre). Un marché artisanal va être organisé à l'occasion de cette manifestation. Mme le Maire remercie Mme Stéphanie BEFFY et Mme Fabienne GIRARDET pour leur investissement sur le dossier.

- **Point d'avancement Habitat partagé pour les Séniors**

M. Mathieu POULIN, chef de projet a envoyé le compte rendu des avancées du chantier :

Le chantier de l'habitat inclusif de Montrond le Château avance à bon rythme comme vous avez pu le constater. Les travaux ont débuté en décembre 2024 par le terrassement (VRD). Cette phase a été plus complexe qu'attendu compte-tenu d'un terrain à la fois karstique et argileux, à des profondeurs supérieures à ce qui avait été sondé par l'étude de sols. Au-delà du surcout engendré par ce constat, la création des fondations s'est étalée dans la durée et a nécessité une modification technique.

La phase VRD a occasionné quelques mécontentements de la part d'habitants, notamment du fait de temps de travail hors cadre qui sont restés exceptionnels.

Durant la phase de création des fondations, tous les branchements ont été réalisés en collaboration avec les fournisseurs électrique et fibre afin de limiter au maximum les interventions ultérieures.

La phase de pose des murs et plafonds s'est bien déroulée et a pu s'effectuer conformément au calendrier.

Désormais, le branchement au réseau est effectué et l'étanchéité se termine afin de permettre au second œuvre de se faire avec l'objectif d'une réception du bâtiment en fin d'année.

Une prochaine réunion avec les personnes intéressées par cet habitat aura lieu en juin par l'ADMR.

- **Demande de M. GIRARDIER Jean-Paul pour occuper la salle polyvalente**

En sa qualité d'adhérent à l'Amicale SOCIETE FRANCAISE VIERZON (SFV), M. Jean-Paul GIRARDIER est en charge d'organiser l'Assemblée Générale de ladite Amicale qui aura lieu en mai 2026. Pour se faire, il demande, dans la mesure du possible de disposer du 15 mai matin au 18 mai matin de :

* la salle des fêtes

* du bâtiment de stockage derrière la salle des fêtes
* des terrains communaux en face de la Mairie pour l'exposition du matériel agricole ancien
* du parking de l'école ainsi que le parking qui était occupé par le bus scolaire, afin que les adhérents de l'Amicale puissent se stationner.

Le conseil municipal donne son accord pour une location à titre gracieux avec paiements des charges par l'Amicale en contrepartie de l'exposition des tracteurs anciens qui sera en place du 15 au 17/05/2026.

- **Demande de M. LAITHIER Gabriel - cérémonie du 18 juin 2025**

L'association des anciens combattants du canton de QUINGEY sollicite l'acceptation du conseil municipal pour commémorer à Montrond-Le-Château l'appel du Général de Gaulle le 18 juin. La cérémonie pourrait avoir lieu à 18 heures 30 au Monument aux morts suivie d'un verre de l'amitié. Les modalités pourraient être définies avec le Président Monsieur Jean LANOY de QUNGEY ou le vice-président Georges LAITHIER d'Epeugney.
Le conseil municipal donne son accord.

- **Canonisation de sœur LIDOINE** : ce sujet sera évoqué au prochain conseil.

- Mme le Maire informe le conseil municipal de la vente de la pompe à eau présente à l'atelier pour un montant de 400 euros à une exploitation agricole. Elle remercie Alexandre GAILLARD de s'en être occupé.

- **Bois** : coupe de feuillus par l'ONF

Suite à plusieurs interrogations des habitants concernant la coupe de feuillus par l'ONF en avril, il est précisé que le devis avait été signé en septembre 2024 et que cette coupe n'aurait pas dû avoir lieu à cette période par l'ONF. Mme le Maire va écrire au responsable de l'unité territoriale Loue-Lison de l'ONF pour lui exprimer son désaccord.

Séance levée à 23 h 00

numéro de délibération	Objet
2025/16-04-01	Taux de la fiscalité 2025
2025/16-04-02	Suppression et création d'emploi
2025/16-04-03	Cartes Avantages Jeunes saison 2025-2026
2025/16-04-04	Attribution subvention association Les Resto du Coeur

Le Maire
Angèle LIME

Secrétaire de séance
BILLAMBOZ Jean-Xavier

MAIRIE DE MONTROND-LE-CHATEAU (Doubs)